



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2021 - 031  
Séance du 28 mai 2021

**Tarifs de mise à disposition de solutions informatiques - SACHA**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum = *moitié des membres en exercice présents ou représentés*  
Acquisition de la délibération = *majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents (en visioconférence et physiquement) : 25

Nombre de membres représentés : 2

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Les tarifs de mise à disposition de solutions informatiques - SACHA - tels que figurant dans le document annexé à la présente délibération, sont approuvés.

Fait à Arras, le 28 mai 2021

Le Président,  
Pasquale MAMMONE



SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr

## Tarif de mise à disposition d'une solution informatique

### Plateforme : SACHA

Module Gestion des conventions : 2 500€ HT/an

- ce module permet de gérer les conventions de l'université et d'en faire le suivi financier.

Module Gestion Budgétaire : 5 000€ HT/an

- ce module permet de réaliser le budget prévisionnel pluriannuel de l'ensemble de l'université.

Module Gestion des listes électorales : 1 500€ HT/an

- ce module permet de gérer et générer les listes électorales pour toutes les élections.

Module Gestion et Pilotage MS : 7 000€ HT/an

- ce module permet de piloter et gérer la masse salariale et de gérer la campagne emplois.

Module RITA : 2 000€ HT/an

- ce module permet de gérer l'infrastructure réseau de l'établissement.

Module Outil de scolarité : 2 000€ HT/an

- ce module permet d'effectuer des modifications des OPI et de gérer des dossiers de validations.

Module Gestion prêt matériel : 1 000€ HT/an

- ce module permet de gérer le suivi des prêts de matériels.

Ces tarifs couvrent les services décrits par les conventions respectives :

- Aide à la mise en place, aide au déploiement ;
- La mise à disposition de la plateforme SACHA et de ses modules de base nécessaires ;
- Support 3/correction de bug de l'application ;
- Pas de formation, pas de support niv 1 et 2.

Ces tarifs sont annuels et suivent l'année universitaire. Les factures seront dues avant la fin de l'année calendaire correspondant au début de l'année universitaire.

Il n'y a pas de calcul de prorata.